

André Davesne, *Bien lire et bien dire*,
Mon livre de français au cours élémentaire (1959)

Préface

En 1938, à la suite d'une enquête menée à travers toutes les écoles primaires par l'intermédiaire des inspecteurs et des instituteurs, le Ministère de l'Education nationale rédigeait les remarquables instructions du 28 mars qui, en matière d'enseignement du français demeurent, pour les maîtres de l'enseignement du premier degré, riches en précieux conseils. Ces instructions disaient notamment au sujet des leçons de grammaire :

« La correction grammaticale n'existe que si elle est automatique; on n'a pas le droit d'alléguer l'inattention pour excuser une faute; l'usage a dû rendre l'attention aussi inutile pour écrire correctement que pour marcher droit. Aussi ne saurait-on trop multiplier les exercices destinés à faire passer la règle dans l'habitude. »

Un peu plus loin, évoquant l'apprentissage des formes verbales, elles ajoutaient :

« On ne saurait trop insister pendant toute la scolarité, sur les exercices de conjugaison. Il faut employer sans hésiter les procédés de copie et de répétition qui peuvent contribuer à la connaissance imperturbable des formes du verbe : dans ces exercices, c'est à la mémoire qu'il faut s'adresser... »

La même année, le 30 septembre, d'autres instructions ministérielles s'adressaient à peu près dans les mêmes termes aux professeurs de français des lycées et des collèges :

« La révision (tout spécialement la révision des formes verbales) doit être méthodique : ne craignons même pas de dire qu'il y a tout intérêt à ce qu'elle soit mécanique. C'est dans des cas comme celui-là qu'il ne faut pas hésiter à faire appel à l'automatisme de la mémoire... Il est bon que les élèves apprennent par cœur les conjugaisons dans les tableaux de leur grammaire, qu'ils soient capables de les réciter imperturbablement et qu'ils retrouvent sur-le-champ, sans hésitation et par réflexe, les formes d'un verbe régulier ou irrégulier usuel à tel mode, à tel temps, à telle personne. »

Ces prescriptions n'ont rien perdu de leur valeur. Ce n'est qu'en multipliant les exercices de français — vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe, construction de phrases — que le maître parviendra à « faire passer la règle dans l'habitude » et conduira ses élèves à entrer en possession des « automatismes de base » grâce auxquels la pensée peut se libérer des soucis élémentaires de l'expression...

Notre ambition, dans ce manuel de langue française, a été de fournir aux maîtres et aux élèves, une collection d'exercices assez nombreux pour permettre une acquisition solide des connaissances fondamentales, assez variés pour ne pas donner l'impression d'un fastidieux rabâchage.

En outre, ces exercices ont été choisis de telle sorte qu'ils fassent un constant appel non seulement à la mémoire, mais à l'attention et à la réflexion, qu'ils s'inspirent de l'esprit même de notre enseignement primaire « à la fois utilitaire et éducatif ».

Enfin, nous avons voulu que, dès le cours élémentaire, l'enfant apprenne que la langue française met à sa disposition un grand nombre de moyens d'exprimer une même idée, un même sentiment : de là ces leçons de vocabulaire et ces exercices de construction de phrases dans lesquels nous avons groupé quelques-uns des plus employés de ces moyens d'expression.

Le présent manuel et celui qui lui fera suite constituent un système cohérent, méthodique de l'enseignement de la langue française, procédant par gradations insensibles, multipliant les révisions, faisant en sorte que, du début du cours élémentaire à la fin du cours moyen les élèves ne se trouvent à aucun moment en présence de difficultés qu'ils n'aient pas été, par des études antérieures, préparés à aborder et à surmonter.

Nous avons l'espoir que la tâche des maîtres s'en trouvera facilitée et que leurs efforts en deviendront plus fructueux.

Nous croyons devoir attirer l'attention sur les points suivants :

1° Pour le vocabulaire, nous ne donnons que la matière de chaque leçon; la méthode à employer devant être celle de la conversation entre le maître et les élèves, il aurait été aussi inutile que fastidieux de la développer dans le détail;

2° La dictée a pour but, nous semble-t-il, non pas d'enseigner des notions nouvelles (dont il ne resterait pas grand-chose puisqu'elles n'auraient été qu'occasionnellement entrevues), mais de contrôler si les notions enseignées précédemment ont été comprises et apprises. Aussi les dictées que nous proposons ne font-elles appel (sauf exceptions indiquées expressément) qu'aux connaissances acquises antérieurement en vocabulaire, grammaire, conjugaison. La « préparation immédiate » de l'exercice, qui est trop souvent un encombrant et inefficace cérémonial, pourra de ce fait être ramenée aux brèves indications que nous recommandons plus loin, page 12. Les formes verbales étudiées dans les leçons de conjugaison devront être fréquemment dictées dans un ordre quelconque (le procédé La Martinière permettra un contrôle aisé de ces acquisitions) ;

3° L'ouvrage est destiné aux deux années du cours élémentaire. Il appartiendra au maître de distinguer ce qui, dans chaque rubrique (vocabulaire, construction de phrases, grammaire, conjugaison, orthographe) convient spécialement à chacune de ces deux années. Il s'inspirera, dans cette répartition, de la « Progression grammaticale » que M. le Directeur général de l'enseignement du premier degré a précisée dans une brochure publiée en mars 1959 et dont nous donnons ci-après un extrait.

Pour ne pas alourdir à l'excès le manuel, nous nous sommes davantage préoccupés de présenter des types très divers d'exercices que de multiplier les exercices eux-mêmes. A partir de ces types, il sera très facile au maître

d'accroître, autant qu'il le jugera nécessaire, le nombre des travaux à proposer aux deux groupes d'élèves.

NOTA. — Le présent livre de langue française est en liaison étroite avec le livre de lecture correspondant (*Bien lire et bien dire. Mon livre de lecture du cours élémentaire*, mêmes éditeurs).

Notre enseignement du français s'appuie constamment sur les idées exprimées dans les textes de lecture. Les maîtres faciliteront considérablement leur tâche en utilisant simultanément les deux ouvrages.

LES AUTEURS.

Bas de la page 12 :

Orthographe

Dictées :

1. La famille, le nom, l'enfant, le père, la mère, le frère, la sœur, l'âge, la culotte, le béret, les sandales.

(Le maître pourra écrire au tableau les mots que, selon le niveau de la classe; il jugera difficiles pour les élèves. Il en soulignera les particularités orthographiques, il les fera copier sur les ardoises; puis il les fera effacer. Il procédera ensuite à la dictée. Le procédé La Martinière pourra être employé pour contrôler de temps à autre l'acquisition de ces mots.

Bien que les dictées soient aussi progressives que possible, il arrive qu'elles contiennent des mots inconnus des élèves ou des difficultés orthographiques qui n'ont pas encore été étudiées. Les uns et les autres sont en caractères gras. Le maître devra les écrire au tableau et les y laisser pendant la dictée. Les verbes dont la conjugaison a été étudiée seront écrits à l'infinitif.)

2. Un écolier, le village, la maison, des souliers, des chaussures, les cheveux, le tablier, une couleur, monsieur, madame.

3. Jacques est un écolier. Je suis âgé de **dix ans**.

Avec mon père, ma mère, mon frère, ma sœur, nous sommes une grande famille.